



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 63 (1965), p. 19-32

Herman De Meulenaere

La statue du général Djed-ptah-iouf-anekh, Caire JE 36949 [avec 4 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

LA STATUE DU GÉNÉRAL DJED-PTAH-IOUF-ANKH

(CAIRE JE 36949)

PAR

M. H. DE MEULENAERE

La statue-bloc que je présente ici a été retirée de la Cachette de Karnak par Legrain qui la mentionne brièvement dans un des rapports de ses fouilles⁽¹⁾. Depuis sa découverte la pièce a été pratiquement ignorée. Une copie des inscriptions, faite pour le *Wörterbuch*, a été publiée par Otto, sans traduction ni commentaire⁽²⁾. La statuette me semble cependant mériter une étude plus approfondie, car les divers renseignements qu'elle communique aident non seulement à préciser la nature des pouvoirs et le rôle du personnage représenté, le général Djed-ptah-iouf-ankh, mais aussi à replacer celui-ci dans son milieu historique.

D'une exécution très soignée, la statuette, haute de 44 cm., est faite en schiste gris-vert⁽³⁾ et représente un homme accroupi sur un socle, le dos appuyé à un pilier. Sa tête est couverte d'une grande perruque lisse qui laisse à découvert les oreilles. Il est enveloppé dans une robe ceinturée qui l'enserme jusqu'aux chevilles et d'où ne sortent que les bras et les pieds. Les mains, croisées à plat, reposent sur les genoux. Sur le côté, le bras et la saillie de la cuisse et de la jambe sont bien indiqués. La conservation de la statuette est presque parfaite ; il ne lui manque, outre le bout du nez, que de menus éclats aux coins du socle qui ont enlevé quelques signes de l'inscription.

La date, suggérée par l'attitude du personnage et les particularités stylistiques⁽⁴⁾, est explicitement indiquée par les cartouches de Psammétique I qui figurent sur

⁽¹⁾ LEGRAIN, *RT* 27 (1905), p. 81.

⁽²⁾ OTTO, *MDIAK* 15 (1957), p. 205-206.

⁽³⁾ Je dois ces renseignements ainsi que les photos qui accompagnent cet article à

l'obligeance de mon ami B. V. Bothmer.

⁽⁴⁾ Cf. *Egyptian Sculpture of the Late Period* (Brooklyn, 1960), p. 37-38. — Voir les planches I-IV accompagnant le présent article.

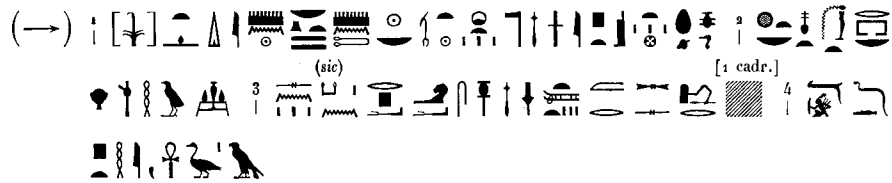
- (a) La distinction entre les titres *mr mnfʿt* et *mr mšʿ* (Inscr. II) est difficile à établir. Les deux termes, tout en désignant sans doute des corps d'armée différents (GOEDICKE, *MDIAK* 18 [1962], p. 42-43), semblent parfois se confondre (GAUTHIER, *ASAE* 33 [1933], p. 48-49 : *mḥ ib nsw ḥnt mnfʿt-f*, var. *mšʿ-f*). A l'instar de Djed-ptah-iouf-anh, le célèbre Ouahibré de Sais était à la fois *mr mnfʿt* et *mr mšʿ* (GAUTHIER, *ASAE* 22 [1922], p. 97).
- (b) Sur le 𓆎 final, voir les remarques et références bibliographiques réunies par LECLANT, *Montouemhat*, p. 249-250.



défunt» (Louvre E 11895, inédit [d'après photo communiquée par B. V. Bothmer]; fragment coll. Amherst 260 = *Catalogue of the Amherst Collection*, p. 27 [d'après photo]; British Museum 15021, inédit) et « *prophète des statues de Ouahibré, défunt*» (Berlin 2108 = LD III, 271 [c]).

II. — LE PROSCYNÈME.

Partant du côté droit pour aller se terminer sur la face antérieure, un long proscynème se développe sur les tranches du socle :



« 1 Offrande que donnent Amon-Ré, maître du Trône du Double-Pays, Montou-Ré, seigneur de Thèbes, et la grande ennéade qui est à Ipet-Sout (a) : pain, bière, bétail et volailles, 2 toutes choses bonnes et pures, tout ce qui sort de leurs tables d'offrandes, 3 pour le ka du prince et comte, grand ami (b), conducteur du corps des archers (c), chef des détachements (étrangers) (d), qui combat contre (e), 4 le général Djed-ptah-iouf-ankh, fils de Hor (f)».

(a) A l'exception du nom Montou-Ré, abrégé en Montou, le même proscynème se lit sur la statue Caire JE 36665 qui appartient au vizir Nespakachouty, un contemporain de Psammétique I (cf. DE MEULENAERE, *CdE* 38 [1963], p. 74).

(b) Assez fréquent aux époques antérieures (*Wb.* IV, p. 138), le titre *smr* '3 tend à se raréfier à la Basse Epoque et ne se retrouve plus que chez quelques hauts fonctionnaires d'époque saïte, tels que Montouemhat (LECLANT, *Montouemhat*, p. 254) et Harerô (Louvre E 3867, inédit [d'après photo]).

(c) Nous avons sans doute ici une orthographe tardive du titre *hrp tm:t* (*Wb.* V, p. 307), emprunté à l'Ancien Empire; voir les références réunies par FISCHER, *JNES* 18 (1959), p. 267-268 et GOEDICKE, *JEA* 46 (1960), p. 61.

en même temps que vous honorerez mon ka conformément au rituel en disant : Offrande à Amon-Ré, maître du Trône du Double-Pays, ⁸ pour le ka de Djed-ptah-iouf-ankh (u). Qui honorera mon ka, son ka sera honoré (v), (car) je suis un mort qui mérite d'être honoré (w). Comme on agira (à mon égard), on sera traité (x). C'est un monument (qu'on laisse derrière soi) que (d'avoir eu) un bon caractère (y)».

- (a) Appellation très fréquente à l'époque envisagée, cf. *Wb.* II, p. 102.
- (b) *Mh ib n nsw* avec métathèse honorifique et génitif indirect comme sur les statues Caire 666 (BORCHARDT, *Statuen und Statuetten* [CGC], III, p. 14), Stockholm 86 (PIEHL, dans *Actes du 8^e Congrès International des Orientalistes*, p. 50) et MOND-MYERS, *Temples of Armant*, II, pl. XVIII, fig. 6. De même qu'aux époques antérieures (FISCHER, *JNES* 19 [1960], p. 262), cette épithète, dans les inscriptions autobiographiques de Basse Epoque, est le plus souvent additionnée d'un complément circonstanciel qui se compose des prépositions *m* ou *hnt* suivies d'un substantif ou d'une indication de lieu ; pour des exemples avec *hnt*, voir entre autres GAUTHIER, *ASAE* 33 (1933), p. 48-49 ; GUNN-ENGELBACH, *BIFAO* 30 (1930), p. 802 (Louvre A 84) ; BORCHARDT, *Statuen und Statuetten* (CGC), III, p. 19 (Caire 672) ; LOUKIANOFF, *ASAE* 37 (1937), p. 221 (Caire JE 36578 ; lire *hnt t:wy*).
- (c) A lire *r n hm.f* avec métathèse honorifique comme dans *mh ib n nsw* à la première ligne. Ce procédé est fréquent dans les textes d'époque saïte ; le *sic* de Otto est donc superflu. Comparer *Wb.* II, p. 390 et Caire 559, l. 9 : *dhn-kwi r r n bity* « je fus nommé bouche du roi de Basse Egypte » (JANSSEN, dans *Studi Rosellini*, II, p. 128).
- (d) A lire *m-k:b* (*Wb.* V, p. 10) ; cf. les graphies explicites dans des contextes similaires : Caire 42226, *h*, l. 4 (LEGRAIN, *Statues et statuettes* [CGC], III, p. 64), Caire 42230, *d*, l. 5 (*ibid.*, p. 74), Philadelphie 42.9.1, l. 18 (RANKE, *MDIAK* 12 [1943], p. 114) ; MONTET, *Kémi* 8 [1946], pl. XVI, l. 2.
- (e) Le terme *mw* désigne des Asiatiques sans qu'il soit possible de l'appliquer à un peuple déterminé ; cf., en outre, Chap. V. Commentaire Général. Le mot *tt*, indiquant de façon générale une « corporation » (GARDINER, *JEA* 24 [1938], p. 170-172), réfère, dans le cas présent, à des unités militaires ; je suis tenté de traduire le même terme par « compagnons de combat » dans la titulature

de l'usurpateur du sarcophage d'Ankhneseferibré (SANDER-HANSEN, *Die religiösen Texte auf dem Sarg der Anchneseferibre*, p. 4) et dans un texte du temple d'Edfou, édité par ALLIOT, *RdE* 5 [1946], p. 67, l. 4.

- (f) A lire *ist-sn*, cf. supra, Inscr. II, note (d).
- (g) Apparemment le mot *pdtyw* (*Wb.* I, p. 570), s'appliquant généralement à des troupes ennemies d'origine étrangère; voir aussi Chap. V. Commentaire Général.
- (h) Sur ce sens de 'h' *hr*, cf. *Wb.* III, p. 219 [18]. Pour d'autres exemples tardifs dans un contexte semblable, cf. Caire JE 37386 (GUNN-ENGELBACH, *BIFAO* 30 [1931], p. 795), Turin 2201 (BUHL, *The Late Egyptian Anthropoid Stone Sarcophagi*, pl. VIII), San Francisco 54664 (*Egyptian Sculpture of the Late Period*, pl. 68, fig. 176), Philadelphie E. 16025 (inédit; copié sur l'original).
- (i) Pour l'emploi absolu de *hrw* en qualité de complément circonstanciel de temps, voir EDEL, *Altägyptische Grammatik*, p. 127, § 303; LEFEBVRE, *Grammaire*, p. 76, § 132. Pour des exemples de Basse Epoque, cf. GUNN-ENGELBACH, *l.c.*, p. 795 (Caire JE 37386) et Philadelphie E. 16025 (inédit; copié sur l'original).
- (j) Comme *sh n srw*, *sh* '3 désigne sans doute le conseil suprême qui est présidé par le roi et auquel assistaient les hauts fonctionnaires du pays et les généraux. Ceci ressort clairement de l'introduction de la « Sagesse d'Ankhechonq » où sont relatés des faits qui ont eu lieu sous la 26^e dynastie : pour dénoncer la conspiration dirigée contre lui, Pharaon convoque dans son palais à Memphis le haut conseil (*š knbt*) et les généraux (STRICKER, *OMRO* 39 [1958], p. 58). Le « jour du grand conseil » est mentionné sur une stèle inédite de la Première Période Intermédiaire (photo FERE 13549). D'habitude, les textes du Moyen Empire utilisent le terme *sh n srw* (Sinouhé 184; GRIFFITH-NEWBERRY, *El Bersheh*, II, pl. XIII, 23). Imitant un de ses ancêtres enterré à Siout (*Urk.* VII, p. 59, l. 11), le vizir Gemnefhorbak se qualifie de *spd r' m sh n srw* (Turin 2201 = BUHL, *o.c.*, pl. VIII). A la Basse Epoque on se sert aussi de l'expression « jour de la convocation des nobles » (Philadelphie E. 16025; inédit). Comparer les formules similaires réunies par FISCHER, *JNES* 19 [1960], p. 267.

- (k) Pour exprimer l'idée d'une distinction particulière de la part du roi ou des dieux, les autobiographies tardives font usage de différents verbes tels que *tni* (CLÈRE, *RdE* 6 [1951], p. 143 ; Vienne 62 = WRZINSKI, *Aegyptische Inschriften... Wien*, p. 141 ; Louvre C 112 = PIERRET, *Recueil d'inscriptions*, II, p. 33), *stni* (Caire JE 37386 = GUNN-ENGELBACH, *l.c.*, p. 795 ; GAUTHIER, *Mon. Piot* 25 [1921/1922], p. 183-184 ; Caire 687 = MONTET, *Kémi* 7 [1938], p. 152), *stp* (LEFEBVRE, *Tombeau de Pétoiris*, II, p. 75, inscr. 102), *shnt* (MONTET, *Kémi* 8 [1946], pl. XVI, l. 2 ; Caire 29306 = GAUTHIER-MASPERO, *Sarcophages des époques persane et ptolémaïque [CGC]*, I, p. 223) et *swr* (*Ibid.*, p. 223). Ces verbes sont généralement suivis des prépositions *hnt* «à la tête de», *r* «au-dessus de», *hr* ou *n* «à cause de». La sagesse des paroles exprimées ou des conseils donnés justifie dans bien des cas la prééminence que le souverain accorde à certains hauts fonctionnaires de son entourage (OTTO, *Die biographischen Inschriften der ägyptischen Spätzeit*, p. 110-112).
- (l) Dans les expressions parallèles (OTTO, *Gott und Mensch*, p. 34), le mot *shrw* est le plus souvent accompagné des épithètes *mnh* ou *ikr* (CHASSINAT, *RT* 25 [1903], p. 60 ; JELINKOVÀ-REYMOND, *Djed-Her-le-Sauveur*, p. 127 ; BUHL, *o.c.*, pl. VIII).
- (m) *Spd ns* (*Wb.* IV, p. 109) est moins fréquent à la Basse Epoque que *spd r* (OTTO, *Die biographischen Inschriften der ägyptischen Spätzeit*, p. 75). A en juger par l'expression parallèle *spd r m sh n srw* (voir note [j] et SPIEGELBERG, *RT* 26 [1904], p. 42), les deux clichés peuvent être considérés comme des synonymes.
- (n) Les deux cornes se lisent *wp* (*Wb.* I, p. 298) ; ici le verbe est employé au participe et suivi du pronom dépendant *sn* comme complément d'objet.
- (o) A lire *r gs nsw* avec métathèse honorifique comme sur la stèle d'Apriès à Mitrahine (GUNN, *ASAE* 27 [1927], p. 229-230). Pour l'emploi de *r gs* en rapport avec le roi, cf. aussi Caire JE 36711 (GUNN-ENGELBACH, *l.c.*, p. 796).
- (p) Dans les clichés parallèles (SPIEGELBERG, *RT* 26 [1904], p. 43 ; *Urk.* II, p. 25 ; JANSSEN, *De Traditionele Egyptische Autobiographie*, I, p. 53-54), *htp-sn* est régulièrement précédé de la préposition-conjonction *r* qui introduit une proposition consécutive ; celle-ci se construit également sans conjonction

(LEFEBVRE, *Grammaire*, § 742-743), comme il semble être le cas ici. Pour *st-r*, cf. FIRCHOW, *ZÄS* 79 (1954), p. 91-92 ; OTTO, *Gott und Mensch*, p. 142-143.

- (q) Cf. supra, Chap. I. B, note (c) ; bien qu'on rencontre déjà l'orthographe , , , *mš* à l'époque éthiopienne, elle ne devient fréquente qu'à partir de la 30^e dynastie et des Ptolémées (POSENER, *RdE* 11 [1957], p. 121).
- (r) Le signe en dessous de *sšm* est assez indistinct mais sa lecture est assurée par la présence du même titre sur le pilier dorsal. Pour l'emploi du mot *h:styw*, appliqué aux contingents mercenaires de l'époque saïte, voir SAUNERON-YOYOTTE, *BIFAO* 50 (1952), p. 171 ; ici, le terme ne peut désigner que les troupes asiatiques mentionnées à la ligne 2.
- (s) Cf. supra, Chap. I. B, note (a).
- (t) Cf. la variante *hr hswt* de la statue-bloc Boston, Museum of Fine Arts 29.731 (DOWS DUNHAM, *JEA* 15 [1929], p. 165, pl. XXXIII, 2).
- (u) Cette orthographe « sportive » du nom Djed-ptah-iouf-anh n'est pas sans parallèle ; comparer en particulier, pour Djed-khonsou-iouf-anh, NEWBERRY, *Scarabs*, pl. XXXVII, n° 25 ; Caire 42207 (LEGRAIN, *Statues et Statuettes [CGC]*, III, pl. XIV) ; WAG 173 (STEINDORFF, *Catalogue of the Egyptian Sculpture*, pl. CXVI, 173 F).
- (v) Pour la même formule, voir LEFEBVRE, *Le tombeau de Pétoiris*, II, p. 69 (inscr. 89, l. 6), p. 95 (inscr. 137, l. 6) ; STEINDORFF, *Catalogue of the Egyptian Sculpture*, pl. CXV, 167 A (WAG 167).
- (w) Sur les clichés de ce type, voir LEFEBVRE, *ASAE* 21 (1921), p. 57-59 et *Le tombeau de Pétoiris*, I, p. 114-115.
- (x) Formule étudiée par LEFEBVRE, *ASAE* 21 (1921), p. 54-56. Dans les textes parallèles, elle est généralement précédée de *wn* (Leningrad 2962 = TOURAJEFF, *ZÄS* 48 [1910], p. 161 ; MOSCOU 5959 = TOURAJEFF-MALMBERG, *Statues et Statuettes de la collection Golénischeff* [en russe], p. 57-58) ou *wnn* (Caire 535 = BORCHARDT, *Statuen und Statuetten [CGC]*, II, p. 86 ; Caire JE 36578 = LOUKIANOFF, *ASAE* 37 [1937], p. 222 ; Louvre A 85 = LICHTHEIM, *JNES* 7 [1948], p. 172 ; etc.). L'interprétation grammaticale de Lefebvre, qui

suggère la chute d'un *f* derrière *wn(n) ir(r)*, me semble moins correcte que celle de GUNN-ENGELBACH, *BIFAO* 30 (1931), p. 797, note 1 qui traduisent «if there is a doer (of good), (good) is done to him».

- (y) La variante la plus fréquente de cette formule est *mnw pw irt bw nfr* (cf. les statues Caire 535, Moscou 5959, Leningrad 2962, Louvre A 85, mentionnées dans la note précédente; Copenhague NCG 713 = KOEFOED-PETERSEN, *Catalogue des bas-reliefs et peintures*, pl. L, 50). On trouve aussi *mnw pw dd bw nfr* (LEFEBVRE, *Le tombeau de Pétosiris*, II, p. 89, inscr. 125, l. 4) ou *bw ir* (*Ibid.*, p. 95, inscr. 137, l. 5; cf. *Id.*, *ASAE* 21 [1921], p. 57). Pour *mnw pw kd nfr*, cf. BARNS, *Five Ramesseum Papyri*, p. 6, mais les textes de Basse Époque préfèrent généralement l'expression *kj nfr* (Caire JE 36728 = LEGRAIN, *RT* 29 [1907], p. 175; British Museum 55306 = GUNN-ENGELBACH, *BIFAO* 30 [1931], p. 812).

IV. — COMMENTAIRE GÉNÉRAL.

Djed-ptah-iouf-ankh, le fonctionnaire auquel appartient la statuette étudiée ici, a vécu au commencement de la 26^e dynastie. Il ressort clairement de sa titulature que sa charge principale consistait dans l'exercice de commandements militaires. « Confident du roi à la tête de son armée », il cumula plusieurs fonctions hautement distinguées : « général, chef des troupes, commandant, conducteur du corps des archers ». De façon particulière, il semble avoir détenu l'autorité supérieure des contingents étrangers, engagés comme mercenaires dans l'armée égyptienne. A ce propos, les renseignements sont abondants : à la fois « conducteur des contingents étrangers » et « chef des détachements étrangers », Djed-ptah-iouf-ankh se flatte d'avoir été la « bouche de Sa Majesté au sein du contingent des Asiatiques » et d'avoir « conduit leurs troupes lorsqu'il fut envoyé par le roi pour repousser les barbares ». Son poste de général lui donnait accès au « grand conseil » où il se distinguait par des propos excellents et des jugements sagaces. Bref, le propriétaire de la statuette comptait incontestablement parmi les fonctionnaires les plus éminents de son époque, et l'inscription qu'il nous a léguée devient de ce fait un document historique.

Je n'entreprendrai pas ici la discussion des différents termes militaires attestés dans l'inscription, bien que ceux-ci me paraissent tout à fait aptes à éclaircir un

certain nombre de problèmes relatifs à l'organisation de l'armée saïte. En revanche, la question des troupes mercenaires requiert davantage l'attention. Leur présence dans l'armée de Psammétique I, et le rôle qu'ils jouèrent dans la reconquête du pays par le fondateur de la 26^e dynastie, avaient été signalés par les écrivains grecs ⁽¹⁾ sans que des sources égyptiennes eussent confirmé cette information. Toutes les fois qu'un texte hiéroglyphique avait livré le nom d'un général saïte, préposé à des contingents étrangers, il s'agissait d'un personnage postérieur au règne de Psammétique I ⁽²⁾.

Quant à la nationalité de ces corps de mercenaires, l'emploi du terme *šmw* ne permet guère de penser aux secours militaires que Gygès, roi de Lydie, envoya à Psammétique I après avoir secoué le joug assyrien vers 655 av. J.-C. ⁽³⁾. Il est probable que l'inscription aurait désigné ceux-ci par le terme *ḥw-nbwt* ⁽⁴⁾. Ainsi, si l'on s'en tient au texte égyptien, il ne pourrait apparemment s'agir que d'auxiliaires sémitiques. Or la participation de contingents sémitiques aux opérations militaires de Psammétique I, déjà relatée par Diodore (I, 66), devient presque une certitude lorsqu'on accepte la nouvelle interprétation qu'on a récemment proposée pour un passage de la *Lettre d'Aristéas*, relatif à l'envoi d'auxiliaires juifs au roi Psammétique ⁽⁵⁾. Pour mettre en lumière ces faits, la statuette de Djed-ptah-iouf-anh est un document de première importance.

Reste à déterminer à quelles opérations militaires le texte fait allusion. N'oublions d'abord pas que le nom même de Djed-ptah-iouf-anh suggère qu'il est originaire de Basse Egypte, et probablement de Memphis. Aurait-il été chargé de la surveillance du « Camp des Tyriens », établi dans cette ville ⁽⁶⁾, avant d'être envoyé à Thèbes ? L'hypothèse d'une origine thébaine de sa famille est décidément à écarter : tous les grands fonctionnaires militaires et administratifs de l'entourage de Psammétique I

⁽¹⁾ KIENITZ, *Die politische Geschichte Aegyptens vom 7. bis zum 4. Jahrhundert*, p. 37.

⁽²⁾ Voir SAUNERON-YOYOTTE, *BIFAO* 50 (1952), p. 171, note 2 ; VERGOUTTER, *BIFAO* 48 (1949), p. 187 ; ajouter à ces noms le « supérieur de l'armée des Haounebout » Bocchoris, mentionné sur un fragment de vase à libation découvert en Italie (PALLOTINO, *Atti della Accademia Nazionale dei Lincei* 1951, Rendiconti, Classe di Scienze morali, storiche

et filologiche, ser. VIII, 6 [1952], p. 580-590).

⁽³⁾ KIENITZ, *o.c.*, p. 11-12.

⁽⁴⁾ VERGOUTTER, *l.c.*, p. 195-196.

⁽⁵⁾ SAUNERON-YOYOTTE, *Vetus Testamentum* 2 (1952), p. 131-135.

⁽⁶⁾ Sur cette importante colonie asiatique voir, entre autres, SPIEGELBERG, *Kêmi* 2 (1929), p. 110-111 ; SAUNERON-YOYOTTE, *Vetus Testamentum* 2 (1952), p. 132 ; etc.

sont des hommes du Nord ⁽¹⁾. Si Djed-ptah-iouf-anh s'est établi à Thèbes à un moment donné de sa vie, c'est sans doute parce qu'il eut l'occasion de combattre le grand ennemi de la frontière méridionale de l'Égypte : le Royaume de Kouch. Aussi maigres qu'elles soient, les informations historiques qu'on possède suffisent à distinguer au moins deux campagnes de Psammétique I contre le roi Tanoutamon ⁽²⁾. Après avoir réussi à mettre la main sur Thèbes en l'an 9 de son règne (656 av. J.-C.), le roi saïte n'a certainement pas manqué d'installer des garnisons en Haute Égypte pour maintenir un système défensif solide. Il est très probable que Djed-ptah-iouf-anh a été transféré à Thèbes dans le cadre de cette politique de sécurité.

Des généraux qui ont servi sous Psammétique I, Djed-ptah-iouf-anh est le seul dont le nom a été conservé dans un document d'origine thébaine ⁽³⁾. Cet indice invite à rechercher quels procédés le fondateur de la dynastie saïte a utilisés pour étendre sa domination sur Thèbes. Devenu maître du Delta et contrôlant, par l'intermédiaire du « chef de la navigation » Petisis, les affaires de Moyenne Égypte ⁽⁴⁾, Psammétique I ne s'imposa à Thèbes qu'en 656 av. J.-C. ⁽⁵⁾, lorsqu'il fit adopter sa fille Nitokris par la divine épouse, Chepenoupet II, fille de Piankhi ⁽⁶⁾. Remarquons que la mainmise de Psammétique I sur la principauté d'Amon, où gouvernait le « directeur du Sud » Montouemhat à la manière d'un véritable roi, s'accomplit exactement de la même façon qu'au temps de Kachta, lorsque celui-ci, sans se manifester personnellement à Thèbes, imposa sa fille Amenirdis comme associée et héritière de Chepenoupet I ⁽⁷⁾. Par des procédés identiques les deux souverains ont cherché à atteindre le même but : assujettir l'état divin d'Amon sur le plan religieux sans toucher ouvertement à son autonomie politique. Psammétique I était suffisamment intelligent pour comprendre que la concentration de tant de pouvoirs dans la main d'un seul homme, Montouemhat, laisserait Thèbes à l'abandon après la mort de celui-ci. Renonçant volontairement aux armes pour subjuguier la principauté, il préféra sagement attendre qu'elle se rende à lui de son propre gré.

⁽¹⁾ Cf. infra, p. 31.

⁽²⁾ SAUNERON-YOYOTTE, *Vetus Testamentum* 2 (1952), p. 133-134.

⁽³⁾ Voir DE MEULENAERE, *CdE* 31 (1956), p. 256.

⁽⁴⁾ Sur le rôle de Petisis et ses rapports avec Psammétique I, voir DE MEULENAERE, *De Vestiging van de Saïtische Dynastie*, dans *Orien-*

talía Gandensia 1 (1964), p. 99-101.

⁽⁵⁾ C.à.d. en l'an 9 de son règne, puisque l'an 8 de Tanoutamon apparaît encore sur une stèle thébaine, cf. KIENITZ, *o.c.*, p. 14-15.

⁽⁶⁾ D'après la célèbre stèle de l'adoption de Nitokris (CAMINOS, *JEA* 50 [1964], p. 71-101).

⁽⁷⁾ LECLANT, *ZÄS* 90 (1963), p. 78.

Aucun indice ne permet de supposer que le fondateur de la 26^e dynastie ait tenté une intervention à Thèbes au début de son règne. Telle est au moins l'impression qu'on recueille en lisant le célèbre texte de la « Pétition de Petisis », contenu dans un papyrus démotique de la John Rylands Library à Manchester ⁽¹⁾. La relation des premiers voyages de Petisis, fils de Irtouerou, dans le Sud du pays, jusqu'à Assouan où il se procure des matériaux de construction pour le temple d'el-Hibe, ignore l'existence de Thèbes (6,7-8,14). Un autre document, la statue Berlin 17700, offre une indication peut-être plus nette encore ⁽²⁾. Son propriétaire Nesnaisout fut investi par Psammétique I de hautes fonctions dans neuf villes différentes du Delta et de Haute Egypte. Tandis que dans huit cas sa nouvelle dignité est indiquée par le terme *h:ty-s* « prince », le neuvième, qui se rapporte à Thèbes, ne lui attribue qu'un titre obscur qu'il convient peut-être de lire *rsw* « observateur ». Ne semble-t-il pas que Psammétique I a de la sorte reconnu implicitement la souveraineté de l'état divin d'Amon, gouverné par Montouemhat ?

Même après la mort de Montouemhat, Psammétique I ne cessa pas de témoigner une indifférence presque totale à l'égard de la vieille cité d'Amon. Nul envoi massif de fonctionnaires du Delta pour occuper les plus hauts postes de l'administration civile, ni de prêtres pour gérer les biens de la principauté divine. Le vizir Nespakachouty, en fonction durant les premières années du règne de Psammétique I ⁽³⁾, n'a plus de successeur à Thèbes. Le roi saïte se borne à confier sa fille à la garde de majordomes originaires de Basse-Egypte : Pabasa d'abord, Aba ensuite ⁽⁴⁾. En dehors de cela, seul le maintien d'une garnison militaire, commandée par un général de son entourage, semble avoir formé l'objet de ses préoccupations. C'est à cet égard que la statuette de Djed-ptah-iouf-ankh peut être considérée comme un document historique d'un intérêt particulier.

Que dire enfin de la haute autorité de l'armée au temps de Psammétique I ? Il est incontestable que le roi saïte a choisi ses généraux parmi les chefs militaires de son pays natal. Comme il était lui-même originaire d'une région où l'influence libyenne était profondément enracinée, il n'est guère étonnant que ceux-ci portent parfois

⁽¹⁾ *R. Ryl. dem.* IX (GRIFFITH, *Catalogue of the Demotic Papyri*, III, p. 60-112). p. 71-77.

⁽²⁾ RANKE, *ZAS* 44 (1907/1908), p. 42-54.

⁽³⁾ DE MEULENAERE, *CdE* 38 (1963),

⁽⁴⁾ Id., *De Vestiging van de Saïtsche Dynastie*, dans *Orientalia Gandensia* 1 (1964), p. 102.

des noms à consonance étrangère : tels ce Keref⁽¹⁾ et ce Peteshahdedet⁽²⁾ qui sont sans doute liés à des familles d'extraction libyenne. D'autres, comme Smataouitef-nakht, étaient très probablement apparentés à la maison royale⁽³⁾. Djed-ptah-iouf-anekh, enfin, avait vraisemblablement des attaches avec Memphis que Psammétique I détenait en apanage de son père Néchao I⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Id., *CdE* 31 (1956), p. 255-256.

⁽²⁾ Paris, Petit Palais 307 = *Collection de M. Gustave Posno : Antiquités égyptiennes, Album* (Paris, 1883), pl. II.

⁽³⁾ DE MEULENAERE, *De Vestiging van de Saïtische Dynastie*, dans *Orientalia Gandensia* 1 (1964), p. 101.

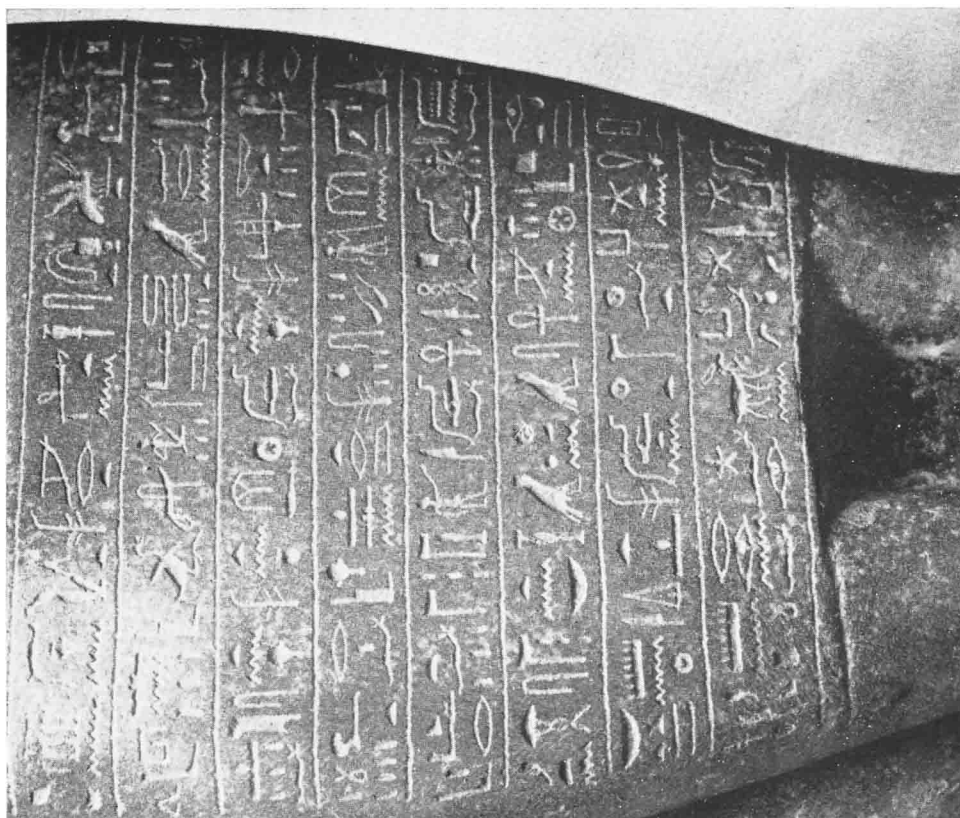
⁽⁴⁾ Id., *BIFAO* 60 (1960), p. 126.



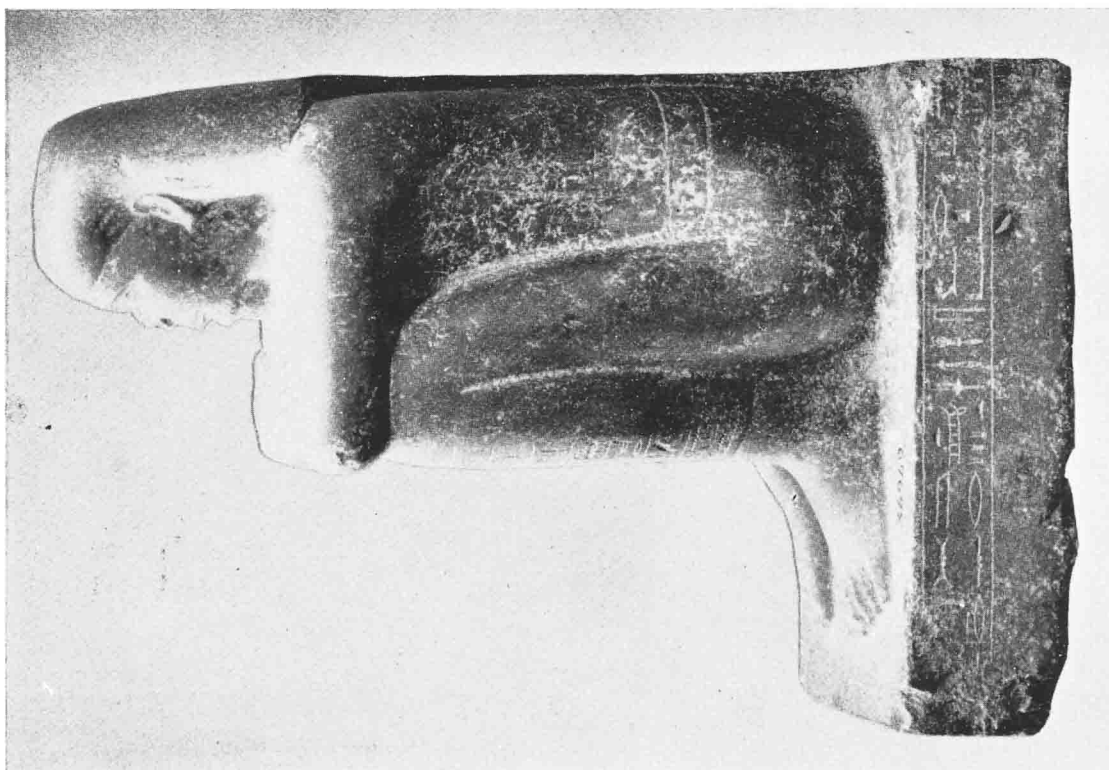
Face

Dos

Statue-Bloc Caire JE 36949.

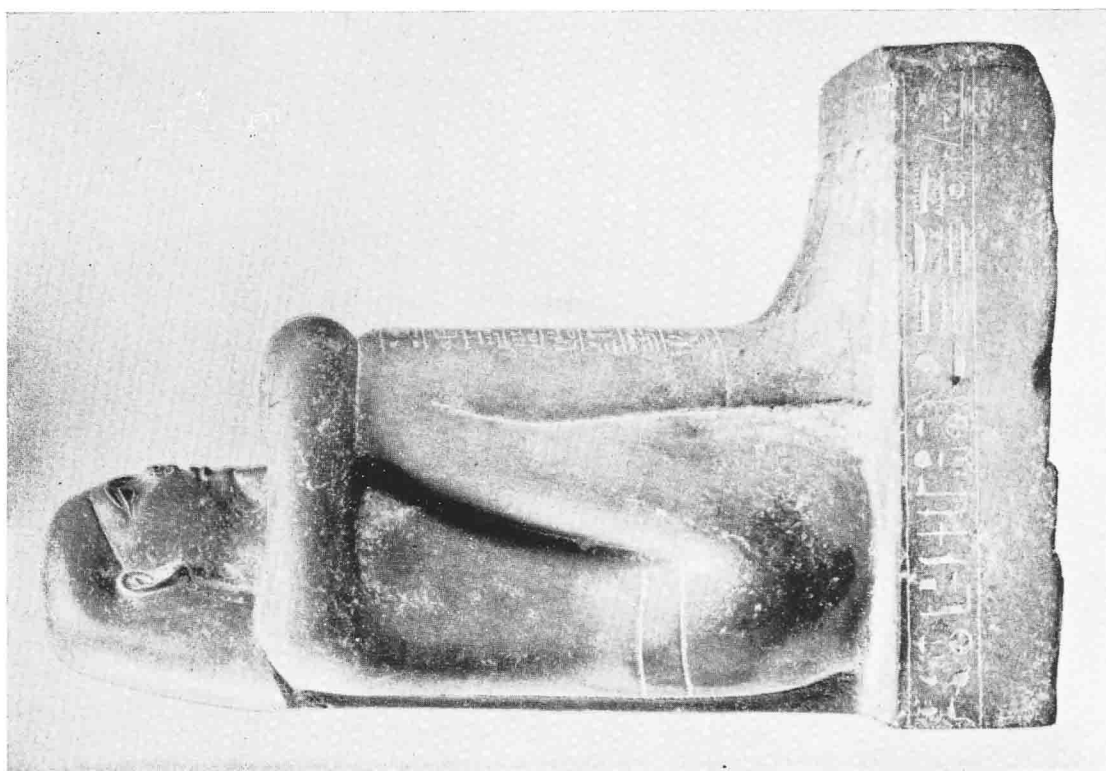


Inscription sur le devant de la robe
Statue-Bloc Caire JE 36949.



Côté gauche

Statue-Bloc Caire JE 36949.



Côté droit



Statue-Bloc Caire JE 36949.